

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

6 mars 2026

et qu'elle a été faite le

6 mars 2026

Que le nombre des membres en
exercice est de : 48

Présents : 38

Absents supplés : 1

Absents excusés : 9

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2026_03_060

Objet :

Travaux : PCT - Extension
publique : alimentation d'un
bassin de stockage à Fraisans

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
EXTRAIT
**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 12 mars 2026**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-six, le 12 mars

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle
des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES **Dammartin Marpain** : M.
Antony BOURCET **Dampierre** : Mme Laure VALENTIN, M. Alain
GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO, M. Anthony FALCONNET
Etrepigny : M. Laurent CHENU **Evans** : M. François GRESET, M.
Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M. Sébastien HENGY, Mme
Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON
Gendrey : M. Gilbert TSCHAIINE **La Bretenière** : Mme Isabelle
GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSETNET **Montmirey-la-**
Ville : M. Eric PERTUS **Mutigney** : M. Eric DRUOT **Offlanges** : M.
Jean-Claude THABARD **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M.
Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD
Our : M. Segundo ALFONSO **Pagney** : M. Michel GANET
Plumont : M. Christophe PERRET **Ranchot** : Mme Séverine
MARANO, M. Gérard ROBERT **Rans** : M. Jean-Louis MORLIER, M.
Raphaël TEMPESTA **Romain** : Mme Aurélie CHANCENOTTE
Rouffange : Mme Marie-Hélène VACHET **Salans** : M. Philippe
SMAGGHE, M. Yves COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY
Sermange : M. Michel BENESSIANO **Taxenne** : M. Ludovic
DUVERNOIS **Vitreux** : M. Alain GOMOT

Supplés : Thervay : M. Alain CHAMPONNOIS

Absents excusés : Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD
Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER **Fraisans** : M. Hubert
BACOT **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **Monteplain** : M. Luc
BEJEAN **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE **Orchamps**
: Mme Lucette NAEGELLEN **Ougney** : M. Cédric IVANES **Serre les**
Moulières : M. Claude TERON

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe SMAGGHE

Procurations de vote :

**Mandants : M. Hubert BACOT (FRAISANS), Mme Lucette
NAEGALLEN (ORCHAMPS)**

**Mandataires : M. Sébastien HENGY (FRAISANS), M. Olivier
DEMANDRE (ORCHAMPS)**

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19H14 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

TRAVAUX : PCT - EXTENSION PUBLIQUE : ALIMENTATION D'UN BASSIN DE STOCKAGE A FRAISANS

Monsieur le Président expose :

Le SIDEC envisage d'intervenir sur le réseau de distribution d'électricité implanté sur la collectivité, pour réaliser les travaux d'extension :

PCT - Extension publique : Alimentation d'un bassin de stockage à FRAISANS

MONTANT TOTAL ESTIME 14 832,44 € HT.

Dans la mesure où ces interventions présentent un intérêt général, contribuant notamment à l'aménagement, à la mise en valeur et au développement du territoire communal, ainsi que la protection des paysages en cas de travaux réalisés en technique discrète, il est proposé de verser au SIDEC une contribution d'un montant estimé à 5 829,15 €.

Le financement de ce programme serait assuré selon les principes suivants :

	Montants HT	TVA	TTC
Montant des travaux projetés (1) HT :	14 832,44 €		
Part Couverte par le Tarif : PCT	6 036,80 €		
Participation du SIDEC	2 966,49 €		
Récupération de TVA		2 681,07 €	
Solde à la charge de la collectivité	5 829,15 €		
TOTAL	14 832,44 €	2 681,07 €	17 513,51 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du SIDEC n°2097 du 28 novembre 2020, n°2182 du 19 mars 2022 et n°2223 du 26 novembre 2022 portant sur les critères de financement des travaux d'électrification et d'Eclairage Public et de fourreaux de communication ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Approuve le projet de travaux d'extension à réaliser sur le réseau de distribution d'électricité implanté sur la Collectivité d'un montant estimé à 14 832,44 € HT ;**
- **Prend acte que la part de la collectivité, estimée à 5 829,15 € sera versée dans la caisse du receveur du SIDEC :**
 - **À hauteur de 80 % avant le commencement des travaux,**
 - **Le solde après achèvement des travaux et présentation par le SIDEC du décompte général et définitif de l'opération.**
- **Autorise le SIDEC à effectuer tous travaux supplémentaires nécessaires à la bonne réalisation de l'opération en cause, dans la limite de 10% du montant total indiqué ci-dessus ; au-delà de ce seuil et en cas de besoin, le Conseil Communautaire devra être saisi pour accord ;**

- **S'engage en cas de surcoût des travaux exécutés par rapport au projet initial, et dans la limite du seuil des 10%, à réaliser le financement complémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire, en tenant compte du réajustement des diverses participations ;**
- **Autorise Monsieur le Président à demander au SIDEC la réalisation de l'opération définie ci-dessus, incluant les études et le suivi des travaux et à ce titre autorise Monsieur le Président à signer tous documents à cet effet ;**
- **Dit que les dépenses liées à la présente décision seront payées sur le Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2026.**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0



ANNEXE

AFFAIRE SIDEc n° 26 65004	
Demandeur :	COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD / FRAISANS
Désignation Travaux :	PCT - Extension publique : Alimentation d'un bassin de stockage à FRAISANS
	Réseau électrique

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

Dressé le 28/01/2026

Proposé par
Le Président du Sidec

Présenté par
Le Président du Sidec

PCT - Extension publique : Alimentation d'un bassin de stockage à FRAISANS -

Code	Libellé	Unité	PU H.T.	Quantité	TOTAL HT
	0 - PIQUETAGE PRÉLIMINAIRE				
1	Prix forfaitaire de réalisation du dossier préliminaire d'une opération sur le réseau public de distribution d'électricité, comprenant les éléments prévus aux articles 2.1 et 2.2 du CCTP.	chanti	550,00	1,000	550,00
	I - TRAVAUX PRÉALABLES				
5	Etablissement de la déclaration préalable de construction d'ouvrage de réseaux publics d'électricité décrite à l'article 2.5 du CCTP, y compris toutes sujétions pour obtention des autorisations de construire et de passage.	u	600,00	1,000	600,00
7	Etablissement d'un dossier spécial décrit à l'article 2.6 du CCTP.	enc	675,00	1,000	675,00
8	Etablissement d'une convention de passage, décrite à l'article 2.4 du CCTP, en domaine privé, pour pose d'ouvrage souterrain ou aérien de réseau de distribution publique d'électricité ; ou d'une convention de mise à disposition d'un terrain privé pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique ; ou d'une convention de passage en domaine privé pour pose d'ouvrage souterrain d'infrastructure de communications électroniques (hors adduction de branchement de particulier) ; sur la base du modèle adapté fourni par le SIEC, y compris la recherche de la signature des propriétaires concernés. Cette convention ne concerne pas les branchements électriques ni les adductions de branchement de particulier du réseau de communication.	parcel	105,00	3,000	315,00
	V - TRAVAUX DE LIGNES B.T. AÉRIENNE				
401	F et P câble BT 3 x 70 mm ² alu - 70 mm ² alu sur supports.	ml	18,87	8,000	150,96
431	Confection d'extrémité par embouts thermo-rétractables, par extrémité de faisceau, y compris le conducteur d'éclairage public.	enc	39,88	1,000	39,88
438	Fourniture et pose de raccord isolement 6 KV pour jonction de réseaux torsadés quelque soit la nature et section des conducteurs (section T70 ou T150)	u	42,34	4,000	169,36
443	Mise à la terre du neutre y compris dispositif de protection et raccordements, réalisée conformément au C.C.T.P., y compris gaine sur toute la longueur visible du câble, fixation par feuillard acier inoxydable avec revêtement anti-UV et protection mécanique appropriée à la teinte du support, y compris connecteurs 6 KV.	u	245,80	1,000	245,80
444	Amélioration de terre au moyen d'un câble cuivre, sous réserve de constat par le maître d'ouvrage ; toutes sujétions comprises (tranchée, fourniture et déroulage du câble cuivre, fourniture et livraison de terre...).	ml	18,20	15,000	273,00
445	Mesure des résistivités du sol à l'aide d'un telluromètre agréé, afin de définir le choix de la forme géométrique d'une prise de terre, à compter par chantier.	chanti	95,80	1,000	95,80
	VII - RÉSEAU SOUTERRAIN				
490	Tranchée réalisée : dans un terrain vierge (prairie, champ, jardin,...) ; sur un chemin rural ; en accotement non revêtu ; sur une voirie neuve d'un lotissement.	ml	38,72	99,000	3 839,28
493	Moins-value au prix n° 490 pour tranchée destinée à accueillir un seul réseau (BT-EP, ou HTA, ou gaz, ou télécommunications).	ml	-2,61	99,000	-258,39
523	Plus-value aux prix n° 490 à 513, pour fouille en terrain rocheux, nécessitant le Brise Roche Hydraulique (BRH).	m3	104,51	5,000	522,55
524	Plus-value aux prix n° 490 à 513, pour fouille en terrain rocheux compact, nécessitant l'utilisation du compresseur à main, en cas d'impossibilité d'usage du Brise Roche Hydraulique.	m3	130,64	1,000	130,64
532	Fourniture et pose fourreau électrique diamètre 110 mm.	ml	6,27	12,000	75,24
546	Exécution d'une remontée aéro-souterraine BT comprenant la fourniture et la pose des câbles sur support ou façade, les colliers de fixation en feuillard acier inoxydable avec revêtement anti-UV, la protection mécanique teintée de couleur appropriée à la teinte du support, y compris câble d'éclairage public éventuel, jonction sous protection, et toutes sujétions.	enc	274,18	1,000	274,18
550	Fourniture et pose câble BT souterrain 3 x 150 mm ² = 70 mm ² ASC.	ml	30,18	104,000	3 138,72
569	Fourniture et pose d'un ensemble de raccordement modulaire de réseau souterrain basse tension de type 3 directions comprenant : " un socle et rehausse simple, " un support 3 directions, " y compris fouille, calage, bétonnage de l'assise, confection de la mise à la terre du neutre, les gaines plastiques type "Janolène", l'étiquetage extérieur durable du coffret conformément au plan des travaux, et toutes sujétions.	enc	723,36	1,000	723,36
572	Fourniture et pose d'un ensemble de 4 connecteurs de réseau.	enc	234,43	1,000	234,43

PCT - Extension publique : Alimentation d'un bassin de stockage à FRAISANS -

Code	Libellé	Unité	PU H.T.	Quantité	TOTAL HT
598	Confection, pour les ouvrages souterrains de distribution publique d'électricité, du Plan Géoréférence des Ouvrages Construits (PGOC) conformément aux prescriptions ENEDIS, comprenant l'établissement du plan de reolement du réseau de distribution publique d'électricité (à l'exception des branchements), et son intégration au corps de rue relève ou fourni par ailleurs, dans les conditions prévues à l'article 3.3.1 du CCTP.	ml de t	3,75	99,000	371,25
599	Confection, pour tous les ouvrages de distribution publique d'électricité, du fichier de reolement au format SHP, conformément aux prescriptions de l'article 3.3.2 du CCTP, facturé à la longueur totale de câble électrique.	ml de	1,88	104,000	195,52
Total HT					12 355,58
TVA 20.00 %					2 471,12
Total TTC					14 826,70

	AFFAIRE SIDEC n° 26 65004	du 28/01/2026
Demandeur :	COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD / FRAISANS	
Désignation Travaux :	PCT - Extension publique : Alimentation d'un bassin de stockage à FRAISANS	
	Réseau électrique	

RECAPITULATIF DE L'OPERATION

TRAVAUX ENTREPRISE TITULAIRE

Montant HT (Prix bordereau)	12 355,58 €
Actualisation 1,050	617,78 €
	12 973,36 €
Montant HT (Prix hors bordereau)	€
Montant HT (non subventionnable)	€
Montant total HT	12 973,36 €
TVA 20,00%	2 594,67 €
Montant total TTC	15 568,03 €

REMUNERATION DU MAITRE D'OEUVRE

Montant net	1 427,07 €
<u>DIVERS ET IMPREVUS HT</u>	432,01 €
<u>COUT TOTAL HT</u>	14 832,44 €
MONTANT TVA	2 681,07 €
<u>COUT TOTAL TTC DE L'OPERATION</u>	17 513,51 €



1 rue Maurice Chevasu - 39000 LONS LE SAUNIER
Tél : 03 84 47 04 12
COMMUNE DE
FRAISANS

PCT - Extension publique : Alimentation d'un bassin de stockage
Dossier de piquetage préliminaire

PLAN DE POSE 1/200

Affaire SIDEC n° 2025-02-021 LOT 2-24

Affaire ENEEDS n° RAC-AFC-25-004183 DT N°2025092304624098

SPiE SPiE CityNetworks
17 chemin de Rougemont
39100 FOUCHERANS

N° interne :	Date :	Modifications :	Ce-c par :	Vérifié par :
Indice :	10-oct-25	Plan pour approbation	FE	
A				
B				
C				
D				
E				

PLAN DE SITUATION
1/12500



